



Démarche régionale d'accompagnement des bailleurs sociaux des Hauts de France pour l'obtention du label E+ C- et l'utilisation de Matériaux biosourcés

Notice technique de présentation des opérations

2019

Le présent document constitue la notice technique de présentation des opérations que les maîtres d'ouvrage souhaitent inscrire dans cette démarche régionale.

Contacts :

DREAL Hauts-de-France

Romain HANNEDOUCHE

03 20 40 53 26 – romain.hannedouche@developpement-durable.gouv.fr

Cette fiche a pour objet de présenter le projet de la façon la plus exhaustive possible. Une fois renseignée, elle est à transmettre à la DREAL Hauts-de-France **avant le 19 juin 2019**. Elle servira de base aux travaux et aux choix du comité de suivi.

Outre les renseignements factuels précisant les principales caractéristiques de leur projet, les maîtres d'ouvrage sont invités à développer dans la partie finale l'ensemble des points saillants, innovations ou choix techniques remarquables, de leur projet. Ils peuvent bien entendu joindre à cette fiche l'ensemble des documents qui viennent étayer ou illustrer ces choix ou mettre en avant les ambitions particulières qu'ils ont pour cette opération. Il est ainsi rappelé qu'un des objets de cette démarche régionale est de recueillir les expériences des maîtres d'ouvrage, de renforcer les échanges entre les acteurs locaux, de capitaliser et de valoriser les pratiques, et le cas échéant de faire état des difficultés rencontrées.

Cette fiche devra être accompagnée :

- du dossier de candidature au volet 1 de l'appel à projets E+C-

et/ou
- du dossier de candidature au volet 2 de l'appel à projets matériaux biosourcés

Il est impératif de joindre des photos ou esquisses du projet qui pourront être intégrées dans les futurs dossiers de communication de la démarche.

Attention : la fourniture de cette notice ne modifie en rien la liste des pièces constitutives du dossier de demande de financement que le maître d'ouvrage doit par ailleurs adresser aux services instructeurs idoines (DDT(M) ou EPCI délégataire) selon le calendrier et les modalités portées à leur connaissance par ces services.

Vérification des critères d'éligibilité au financement complémentaire	
Cette opération est-elle faite en maîtrise d'ouvrage directe ou en VEFA ?	
Cette opération est-elle hors du périmètre de financement de l'ANRU ?	
Cette opération est-elle une opération de construction neuve (et non acquisition/amélioration) ?	
L'inscription de cette opération à la programmation 2019 des aides a-t-elle bien été validée par la DDT(M) ou l'EPCI délégataire ?	

Fiche d'identité du programme	
Nom du programme	
Maître d'ouvrage	
Contact et coordonnées	
Maître d'œuvre	
Adresse du projet	
Préciser si ce projet est situé en QPV	
Type de bâtiment (individuel / individuel accolé / collectif / mixte individuel-collectif)	
Nombre de bâtiments	
Nombre de logements	
Dont nombre de logements PLUS / PLAI	
Préciser : surface de plancher de l'opération / surface habitable / surface utile	
Préciser les typologies de logement	
Préciser l'année de programmation	

Avancement opérationnel	
Stade actuel d'avancement en conception du projet (esquisse, APS, APD, PRO..)	
Date de dépôt du permis de construire (ou date d'obtention si le PC est obtenu)	
Date de l'appel d'offres	
Date de démarrage des travaux	

Candidature au volet 1 - label E+C-	
Organisme de certification	
Date de la demande du label	
Niveau demandé (énergie et carbone)	
Date prévisionnelle de l'ACV ou présentation des résultats	

Evaluation de la performance énergétique	
L'étude énergétique est-elle réalisée ?	
Si non réalisée, date prévisionnelle	
Si l'étude est réalisée, Valeur de l'indicateur Bbio Valeur de l'indicateur Cep Valeur du nouvel indicateur bilan BEPOS	

Evaluation de la performance environnementale	
L'étude d'analyse en cycle de vie est-elle réalisée ?	
Si non réalisée, date prévisionnelle	
Si l'ACV est réalisée Valeur du nouvel indicateur Eges Valeur du nouvel indicateur Eges PCE	

Dispositifs techniques Description des choix principaux	
Mode de Chauffage	
ECS	
Ventilation	
Production d'électricité - ENR	

Modes constructifs et enveloppe Description des choix principaux	
Structure et enveloppe	
Matériaux utilisés	
Y a t-il recours aux matériaux bio-sourcés et si non pourquoi ?	

Candidature au volet 2 - utilisation de matériaux biosourcés	
Listez les produits biosourcés utilisés et leur fonction (en précisant les matières naturelles incorporées et leur taux)	
Avez-vous des difficultés pour vous approvisionner ?	
A quelles distances de l'opération se trouvent les fournisseurs ?	
Avez-vous des difficultés à recruter des professionnels formés pour leur mise en œuvre ?	
Quelles sont vos motivations à utiliser ce type de matériaux ?	
Quelles sont les qualités recherchées dans ces matériaux ?	

Éléments de coûts	
Coût du projet (en € HT)	
Coûts des travaux (en € HT)	
Coût Analyse ACV (en € HT)	
Estimez-vous qu'il y a un surcoût de travaux pour cette opération, imputable aux exigences E+C- ou à l'utilisation de matériaux biosourcés, si oui, de quelle ampleur ?	

Points particuliers	
Le projet fait-il l'objet d'un raisonnement en coût global ? Si oui, expliquer les impacts sur les choix techniques ?	
Y a-t-il recours au BIM pour cette opération ? Si oui, pouvez-vous en préciser le contenu ?	
Selon vous, l'expérimentation E+C- induit-elle (ou induira-t-elle) une évolution des processus internes de maîtrise d'ouvrage ? de quel(s) ordre(s) ? Même question s'agissant de l'utilisation des matériaux biosourcés ?	

**Présentation par le Maître d'ouvrage des grands objectifs de l'opération
(qualité architecturale, forme urbaine, confort, technique, coût, valorisation déchets,
impact carbone etc.)**